



10 février 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quatre policiers d'une unité de la brigade anti criminalité intervenue à Chanteloup les vignes ont été mis en examen suite à une enquête de l'IGPN concernant les circonstances d'une interpellation particulièrement violente réalisée le 16 octobre 2015.

Les violences constatées sur les images d'une vidéo mise en ligne par une habitante, ont été retenues à charge des policiers qui sont poursuivis pour violences volontaires par personnes dépositaires de l'autorité publique.

En outre l'usage d'un flash-ball en un tir à hauteur du visage et sans sommation a également été retenu à charge d'un policier pour justifier des violences volontaires avec arme.

Quant aux tentatives de réécriture des circonstances de l'intervention, comme cela est trop souvent constaté à la lecture des procès-verbaux de police, elles sont justiciables de poursuites pour faux en écriture publique, crime passible de la cour d'assises.

L'enquête de l'IGPN et les décisions de mise en examen du procureur confirment ce que la LDH dénonçait, avec les habitants de Chanteloup (communiqué de presse du 23 octobre 2015) quant au dévoiement de pratiques policières dans les quartiers d'habitat populaire, dont Chanteloup.

Nous resterons très actifs et vigilants quant aux suites judiciaires de ces mises en examen et aux pratiques policières sur la circonscription de sécurité publique de Conflans où les « dérapages » ont lieu aussi à Conflans, à Poissy, à Achères ...

Au-delà de l'indignation légitime des citoyens de Chanteloup face à ces pratiques policières qui portent atteinte à la République, à la Démocratie, à la communauté nationale, nous les appelons à se mobiliser dans la durée et dans des dynamiques démocratiques pour que l'Etat, avec les autorités policières et judiciaires, garantisse les conditions du fonctionnement de toutes les forces de police dans le cadre strict des dispositions législatives et réglementaires concernant la sûreté individuelle des citoyens.

Dans le contexte de prolongation de l'état d'urgence, particulièrement inquiétant pour les libertés publiques et individuelles dans les quartiers d'habitat populaire, la LDH renforcera sa présence et son action, avec les habitants, à Chanteloup et sur l'ensemble des communes relevant de l'action du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine et transmettra aux autorités policières, judiciaires et politiques tout manquement de policiers aux règles républicaines dont elle aura connaissance directement et par les témoignages qu'elles continuera de recueillir.